

MICHEL BOSSHARD



PARCOURS PROFESSIONNEL

Né en 1961, Michel Bosshard a suivi sa scolarité à l'école française de Zurich puis a obtenu une demi-licence en droit à l'Université de Zurich et un Master en droit à l'Université de Genève. Parallèlement à son stage d'avocat, Michel Bosshard a complété ses connaissances universitaires par un Master en gestion d'entreprise (Hautes Etudes Commerciales, Université de Genève) et un diplôme d'études approfondies en droit européen (Faculté de droit, Genève).

Après quelques années au service de Swissair, un stage au Crédit Suisse et un stage au Tribunal cantonal du Canton du Jura, Michel Bosshard a rejoint l'Etude OHER Avocats au début de l'année 1992, en tant que stagiaire ; il a obtenu son brevet d'avocat à Genève en 1993.

Son activité professionnelle (conseil et judiciaire) porte aussi bien sur des cas internes à la Suisse que sur des dossiers internationaux.

Il exerce plusieurs mandats d'administrateur de société, surtout dans le domaine l'immobilier.

EXPERTISE

- Droit des contrats
- Droit de l'immobilier
- Planning successoral
- Droit de la famille
- Fusions et acquisitions
- Droit administratif
- Droit des étrangers (séjour et naturalisation)

LANGUES

- Français
- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Portuguais
- Thaïlandais

INFORMATIONS ET CONTACT

Brevet d'avocat en 1993

+41(0)22 328 13 13
mab@ealex.ch

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

En Suisse, Michel Bosshard est membre de l'Association genevoise de droit des affaires, de la Société genevoise de droit et de législation, de l'Association suisse et internationale de droit fiscal, de l'Association suisse de droit aérien et spatial ainsi que de la Chambre genevoise immobilière.

Au niveau international, il est membre de l'Association internationale des jeunes avocats.

AUTRES ACTIVITÉS

Intéressé par les relations internationales, Michel Bosshard participe régulièrement à des missions internationales d'observation électorale (ONU, OSCE, UE, OEA) en tant qu'expert suisse pour la promotion civile de la Paix du Département fédéral des Affaires Etrangères.

En parallèle à sa carrière civile, il a poursuivi une carrière militaire au sein des troupes jurassiennes d'infanterie où il a été promu capitaine, aujourd'hui libéré de toutes obligations.